

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
De la Commune de Châteaubernard (Charente)

Séance du 23/05/2019

Date de la convocation
17/05/2019

L'an 2019, le 23 Mai à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Châteaubernard, régulièrement convoqué, était assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre-Yves BRIAND, Maire

Date d'affichage
17/05/2019

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	20	26

Présents : M. BRIAND Pierre-Yves, Maire, Mme PETIT Dominique, M. DAMY Michel, M. LIAUD Eric, Mme ROY Karine, M. OURTAAU Philippe, Mme DAGNAUD Pierrette, M. GAUTHIER Didier, M. OURTAAU Patrick, Mme BALUTEAU Pascale, M. DOUBLET Jean-Pierre, Mme LANCERON Bernadette, M. DERAND Michel, Mme VALENTE Aline, M. ETEVENARD Marc, Mme MAUMONT Maria, M. PLACERAUD Jean-Michel, Mme BRISSON Marie-Christine, M. FAYEMENDIE Jean-Claude, Mme FEITO Laetitia

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme GOMBAUD Christel à Mme PETIT Dominique, M. GOURGUES Christophe à Mme ROY Karine, Mme ROUMEAU Angélique à M. GAUTHIER Didier, Mme BEAUDOIN Bettina à M. PLACERAUD Jean-Michel, Mme PEREIRA Ana à M. FAYEMENDIE Jean-Claude, M. MEUNIER Jean-Luc à Mme FEITO Laetitia

Absent(s) : Mme ARNEAU Christine

A été nommée secrétaire : Mme PETIT Dominique

SOMMAIRE

- 2019_05_01 Modification des statuts de Grand Cognac
- 2019_05_02 Acquisition de terrain - parcelle AT 266 - M et Mme MARCU
- 2019_05_03 Modification du guide des tarifs
- 2019_05_04 Modification du tableau des effectifs
- 2019_05_05 Admission en non-valeur de créances éteintes
- 2019_05_06 Décision modificative n°1
- 2019_05_07 Modification du règlement du cimetière
- 2019_05_08 Proposition de vœu du Conseil municipal à Madame la ministre chargée des transports

Vote
A la majorité
Pour : 22
Contre : 4
Abstention : 0

D. n° 2019_05_01

Modification des statuts de Grand Cognac

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 5211-17 et L.5216-5 ;
Vu l'arrêté préfectoral en date du 20 décembre 2018 portant modification de la décision institutive de Grand Cognac ;
Vu la délibération D2019_126 du conseil de Grand Cognac en date du 25 avril 2019, approuvant les modifications statutaires ;
Vu le courrier de notification du président de Grand Cognac;
Vu les projets de statuts modifiés joints en annexe ;
Considérant ce qui suit :

Par délibération du 25 avril 2019, le conseil communautaire de Grand Cognac a proposé à la modification des statuts de l'agglomération sur les points suivants :

Il est proposé de modifier les statuts pour prendre la compétence optionnelle suivante :

« 6° Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service au public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations. »

Il est également proposé d'apporter la précision suivante sur la compétence facultative relative à l'enfance jeunesse :

« Création, entretien et gestion des structures d'accueil de loisir sans hébergement (ALSH) agréés pour les vacances scolaires, l'accueil du mercredi et pour les accueils du vendredi et samedi à l'espace jeunes de Cognac, hors école municipale des sports de la ville de Cognac ».

M le Maire propose à l'assemblée :

- D'APPROUVER la modification des statuts de Grand Cognac ;
- DE L'AUTORISER à signer tous les documents afférents.

Le Conseil Municipal,
Ayant ouï le Maire en son exposé,
Après en avoir délibéré,

- **Approuve** à la majorité la modification des statuts de Grand Cognac
- **Autorise** à la majorité M. le Maire à signer tous les documents afférents.

Vote
A l'unanimité
Pour : 26
Contre : 0
Abstention : 0

D. n° 2019_05_02

Acquisition de terrain - parcelle AT 266 - M et Mme MARCU

Il y aurait lieu que le conseil municipal se prononce favorablement sur l'acquisition, à des fins de réserve foncière, de la parcelle cadastrée AT 266 route de Segonzac, propriété de Monsieur et Madame MARCU Jean-Christophe.

Surface estimée au cadastre 1 353 m² (sous réserve de bornage)

Prix d'achat 13,50 €

Frais de bornage et de notaire à la charge de la ville de Châteaubernard

Le Conseil Municipal,
Ayant ouï le Maire en son exposé,
Après en avoir délibéré,

Se prononce à l'unanimité favorable sur l'acquisition, à des fins de réserve foncière, de la parcelle cadastrée AT 266 route de Segonzac, propriété de Monsieur et Madame MARCU Jean-Christophe.

Vote
A l'unanimité
Pour : 26
Contre : 0
Abstention : 0

D. n° 2019_05_03

Modification du guide des tarifs

Il y aurait lieu que le conseil municipal se prononce favorablement sur la création d'un tarif pour la location d'une salle de réunion (Mairie ou services techniques)

Montant journalier – 50 €

Le Conseil Municipal,
Ayant ouï le Maire en son exposé,
Après en avoir délibéré,

Se prononce à l'unanimité favorable sur la création d'un tarif (montant journaliser – 50 €) pour la location d'une salle de réunion (Mairie ou services techniques).

Vote
A l'unanimité
Pour : 26
Contre : 0
Abstention : 0

D. n° 2019_05_04

Modification du tableau des effectifs

Il y aurait lieu que le conseil municipal modifie le tableau des effectifs dans les conditions suivantes suite à divers avancements de grade

Suppression de postes		Création de postes		
Filière technique		Filière technique		
2 postes Adjoint technique	Temps complet	2 postes Adjoint technique principal de 2ème classe	Temps complet	Au 1 ^{er} décembre 2019
1 poste Adjoint technique	Temps complet	1 poste Adjoint technique principal de 2ème classe	Temps complet	Au 1 ^{er} juillet 2019
3 postes Adjoint technique principal de 2ème classe	Temps complet	3 postes Adjoint technique principal de 1ère classe	Temps complet	Au 1 ^{er} juillet 2019
Filière administrative		Filière administrative		
1 poste Adjoint administratif principal de 2ème classe	Temps complet	1 poste Adjoint administratif principal de 1ère classe	Temps complet	Au 1 ^{er} juillet 2019
Filière Animation		Filière Animation		
1 poste Adjoint d'animation	Temps complet	1 poste Adjoint d'animation principal de 2ème classe	Temps complet	Au 1 ^{er} juillet 2019
Filière sociale		Filière sociale		
1 poste ATSEM principal de 2ème classe	Temps complet	1 poste ATSEM principal de 1ère classe	Temps complet	Au 1 ^{er} juillet 2019

Le Conseil Municipal,
Ayant ouï le Maire en son exposé,
Après en avoir délibéré,

Autorise à l'unanimité la modification du tableau des effectifs dans les conditions ci-dessus.

Vote
A l'unanimité
Pour : 26
Contre : 0
Abstention : 0

D. n° 2019_05_05

Admission en non-valeur de créances éteintes

Il y aurait lieu que le conseil municipal se prononce favorablement sur l'admission en non-valeur des créances suivantes :

- Article 6542 - Créances éteintes : 416,20 € (décision de jugements de surendettement, Restauration scolaire, garderies CLSH 2018)

Le Conseil Municipal,
Ayant ouï le Maire en son exposé,
Après en avoir délibéré,

Se prononce à l'unanimité favorable sur l'admission en non-valeur des créances évoquées ci-dessus.

Vote
A la majorité
Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 4

D. n° 2019_05_06

Décision modificative n°1

Il est proposé aux conseillers municipaux d'approuver les modifications budgétaires telles que prévues dans le document transmis en pièce jointe.

Le Conseil Municipal,
Ayant ouï le Maire en son exposé,
Après en avoir délibéré,

Approuve à la majorité la Décision Modificative n°1, transmise en pièce jointe.

Vote
A l'unanimité
Pour : 26
Contre : 0
Abstention : 0

D. n° 2019_05_07

Modification du règlement du cimetière

Il est proposé aux conseillers municipaux d'approuver les modifications au règlement du cimetière

telles que présentées en pièce jointe

Le Conseil Municipal,
Ayant ouï le Maire en son exposé,
Après en avoir délibéré,

Approuve à l'unanimité les modifications au règlement du cimetière telles que présentées en pièce jointe.

Vote
A la majorité
Pour : 20
Contre : 1
Abstention : 5

D. n° 2019_05_08

**Proposition de vœu du Conseil municipal à Madame la ministre
chargée des transports**

Madame Nicole BONNEFOY, sénatrice, sollicite le conseil municipal pour émettre un vœu de réduction du trafic des poids lourds sur la RN 10.

Le Conseil Municipal,
Ayant ouï le Maire en son exposé,
Après en avoir délibéré,

Emet à la majorité le vœu de réduction du trafic des poids lourds sur la RN10.